



Edito

Le mois de novembre est déjà bien entamé et nous arrivons à grands pas vers la fin de l'année civile.

Les travaux prévus sur l'année 2019 ont pratiquement tous été réalisés. Il reste encore les réfections de voiries à finaliser avant l'arrivée de l'hiver. Nous attendons les dates fixées par l'entreprise.

Afin de ralentir le trafic, deux panneaux STOP seront posés prochainement dans la Grande Rue à hauteur de la Rue Riochey, modifiant ainsi le carrefour rue Riochey/ Grande rue et une zone 30 sera mise en place de la mairie jusqu'après l'école maternelle. Toujours avec le même objectif de ralentissement du trafic, un deuxième radar pédagogique sera posé un peu après le passage à niveau direction Villiers le Sec et une expérimentation sera conduite pour délimiter des emplacements de stationnements en quinconce, toujours dans cette même partie de rue, afin de réduire la vitesse des véhicules et de permettre aux riverains de se garer.

Le mardi 5 novembre, nous avons eu la joie d'accueillir au secrétariat de mairie un personnel supplémentaire, Mme Valentine DUVAL qui va tenir l'agence postale.

Novembre est également le mois pendant lequel on peut s'occuper des plantations : « A la Sainte Catherine, tout bois prend racine. » C'est pourquoi, nous vous invitons à venir nous rejoindre le dimanche 24 novembre afin d'assister à la plantation d'un nouveau chêne juste à côté de son ancêtre « le vieux chêne ». La manifestation aura lieu à 11h00 et sera suivie d'un moment convivial autour d'un vin chaud sur les nouvelles tables de pique-nique.

Enfin, les fêtes de Noël approchant, la commune accueillera le Père Noël avec tous les enfants du village à la salle des fêtes le samedi 21 décembre. Des flyers ont été distribués pour les inscriptions. Mais avant, nos personnels préparent les décorations qui embelliront notre village et que vous découvrirez début décembre.

A très bientôt à tous,

Bonne lecture

Votre Maire, Laurence MEUNIER

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE 2019

Institution de la taxe d'aménagement sur le territoire : Le Conseil a décidé à l'unanimité de ne pas instituer cette taxe.

Rapport définitif d'évaluation des charges transférées 2019 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) : Le Conseil a approuvé à l'unanimité le rapport de la CLECT.

Subventions 2019 à une association : Une demande de subvention a été reçue de la part d'une association de la Commune, nouvellement créée, afin de l'aider financièrement à s'installer. Le Conseil a décidé de verser une subvention de 250 € au titre de l'année 2019 à l'association Le Café en Chanteurs.

Point sur les démarches de vente du Presbytère : Mme le Maire a informé le Conseil que plusieurs visites ont été réalisées par l'agence immobilière. Une offre écrite d'achat du presbytère et de son terrain a été déposée à l'agence au prix de l'annonce, soit 137 000 € (prix de vente de 130 000 € et frais d'agence de 7 000 €). Le compromis de vente sera signé le mercredi 30 octobre à l'étude de Maître ROUGIER. Le Conseil se réunira prochainement afin de valider les servitudes inhérentes à ce bien immobilier.



Point sur les travaux :

• L'aménagement de la place du Chêne est totalement terminé, ainsi que la salle du foyer des jeunes.



• Concernant les voiries, la partie macadamisée rue Chaude-RD65 est prévue mi-novembre et la réfection route de Brottes fin novembre.

• En revanche, aucune date n'est encore communiquée pour le reprofilage de la Rue Chaude, de la salle des fêtes à la RD65.

Informations diverses de la réunion du Conseil du 23 octobre 2019

• Cimetière : une fontaine de Fonte d'Art de Dommartin va être commandée et servira de nouveau point d'eau pour le cimetière.

• Noël des enfants : la manifestation est prévue le 21 décembre 2019 à la salle des fêtes. Un spectacle de clown a été réservé. Des flyers d'inscriptions seront distribués.

• Sécurisation de la Grande Rue : des panneaux STOP sont prévus au croisement avec la Rue Riochey. Il est proposé pour la partie de la Grande Rue direction Jonchery de prévoir des cases de stationnement en quinconce, ce qui permettrait de faire ralentir le trafic.

• Salle des fêtes : le remplacement des fenêtres et des rideaux sont prévus du 18 novembre au 4 décembre.

• L'arrivée du Beaujolais Nouveau est prévue le 22 novembre à 19h00 à la salle des fêtes.

• Des travaux d'extension du réseau électrique dans la rue des Jardins par le SDED débiteront en novembre. Le piquetage aura lieu le 31 octobre.

• M. VILLAUMIE a signalé que la gouttière du Lavoir Nord a sans doute été écrasée par un véhicule.

• Les guirlandes ont été installées sur le Lavoir Nord et l'installation électrique sera finalisée prochainement.

• La réhabilitation des lavoirs côté Buxières et côté Euffigneix est en phase d'être terminée.

• A partir du 4 novembre, Mme BONFILS-RATIER Marina prendra en charge le secrétariat de mairie à temps complet et nous accueillerons Mme DUVAL Valentine qui prendra ses fonctions au sein de l'Agence Postale et en soutien au secrétariat.



Mairie

32, Grande Rue

☎ : 03 25 03 25 11

📧 : mairie.villierslesec52@wanadoo.fr

Secrétariat

Du mardi au vendredi
de 16h00 à 18h30
Samedi
de 10h00 à 12h00.

Permanence du Maire

Mercredi
de 16h00 à 18h00
Vendredi
de 18h00 à 19h30
Samedi
de 10h00 à 12h00
Les autres jours
sur rendez-vous

Agence Postale

☎ : 03 25 31 99 81

Mardi
de 16h00 à 18h30
Mercredi
de 16h00 à 17h45
Vendredi
de 16h00 à 18h30
Samedi
de 10h00 à 12h00

Dates à venir

Vendredi 22 novembre :
Arrivée du Beaujolais Nouveau à la salle des fêtes (Association Chaumont Auto Sport et Commune)

Samedi 23 novembre :
assemblée générale au Lavoir Nord (Association Loisirs et Détente)

Vendredi 29 novembre :
Concours de belote à la salle des fêtes (Familles Rurales de Villiers-le-Sec)

Noël des enfants :
Samedi 21 décembre à la salle des fêtes (Commune)

Etat-civil

Carnet bleu :

05/11/2019 : Aaron de Ammar BOUZID et Prescilia MATHIOT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ANCIENS COMBATTANTS

L'Association Cantonale des Anciens Combattants, Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc a organisé son assemblée générale à la salle des fêtes le dimanche 6 octobre à Villiers-le-Sec. Après la messe à l'église de la Commune et un hommage aux morts par la dépose d'une gerbe au monument, les participants se sont retrouvés à la salle des fêtes autour d'un repas convivial.



FÊTE PATRONALE

Comme chaque année, la fête patronale s'est déroulée au centre du village. La Commune a offert des tickets demi-tarif pour le mercredi 30 octobre et malgré un temps pluvieux, les enfants en ont bien profité puisque le bilan financier remis par les forains se révèle aussi positif que les années précédentes.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Cette commémoration du 11 novembre fut une belle cérémonie où la population, qu'elle soit jeune ou moins jeune, s'est déplacée en nombre. Sous un soleil timide, le cortège réuni devant la mairie s'est dirigé vers le monument aux morts, accompagné d'une délégation de la 4^{ème} batterie du 61^{ème} Régiment d'Artillerie. Madame le Maire a rendu hommage à nos dix-sept poilus de Villiers-le-Sec, morts pour la France et aux six militaires morts pour la France en 2019 en opérations extérieures. La cérémonie s'est terminée par la lecture du célèbre poème d'Arthur Rimbaud, « Le Dormeur du Val », lu par Romain CORNEUX.



Retrouvez l'hommage aux poilus de la Commune sur le site, dans la Rubrique « Dans le village »
→ devoir de mémoire
→ hommage à nos combattants »

RÉNOVATION DES DEUX LAVOIRS FORESTIERS

A la demande de Madame le Maire, l'Agglomération de Chaumont a validé l'intervention du chantier d'insertion, afin de rénover les deux lavoirs.

Un gros travail de défrichage, de maçonnerie pierre par pierre avec pose des couvertines et réfection du toit à la chaux a été mené avec le concours d'habitants du village, début juillet sur le lavoir côté Buxières et fin septembre sur celui côté Euffigneix.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce projet.

Il est toutefois regrettable que la barrière en bois mise au Lavoir côté Euffigneix ait été vandalisée, à peine montée. La Commune a procédé aux réparations.



Site web de la Commune :
www.mairie-villierslesec52.fr